

Dumont, Pierre-Etienne-Louis

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali**

Band (Jahr): **16 (1830)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

blin près Lauzanne, terre remarquable par la faculté qu'elle a de bleuir les fleurs de l'Hortensia; 3.^o la part qu'il a eue à l'analyse de la matière singulière qui a coloré en rouge les eaux du lac de Morat et qui a été décrite dans les mémoires de la Société de Genève sous le nom d'*Oscillatoria rubescens*. Mr. Colladon a toujours aimé la botanique indigène et en particulier l'étude et la culture des plantes alpines. Il en a longtemps élevé chez lui, et à l'établissement du jardin de botanique il a pris beaucoup de soin pour y introduire ses plantes favorites. Il faisait partie de l'administration de cet établissement et suppléait le directeur lorsqu'il était absent. Il portait dans toutes les relations de la vie le calme qui résulte d'une bonté parfaite, d'un amour zélé pour le bien public et d'un désintéressement complet d'amour-propre. Il avait conservé toutes ses facultés jusque dans un âge avancé; sa mort a été causée par un coup de froid qu'il a éprouvé pour avoir voulu, dans la rigueur de l'hiver dernier, assister à la cérémonie politique et religieuse du 31. décembre, dans laquelle Genève célèbre son retour à l'indépendance. Il est mort le 2 de janvier suivant. Ses qualités personnelles le faisaient chérir de tous ceux qui le connaissaient, et les regrets que sa mort a causés ont été universels. Il laisse un fils, Mr. Fréd. Colladon, qui exerce avec distinction la médecine à Paris et qui est connu dans la science par sa belle monographie du genre *Cassia*.

IX. PIERRE-ÉTIENNE-LOUIS DUMONT DE GENÈVE *).

Mr. P. E. L. Dumont est né à Genève le 18. juillet 1759. Son père, issu d'une famille française très-anciennement réfugiée pour cause de religion, mourut peu d'années après la naissance de son fils; Mad. Dumont, qui était une demoiselle d'Illens, de l'une des familles les plus honorables du Canton de Vaud, resta sans aucune fortune chargée de cinq enfans en bas âge; elle montra, dans cette situation difficile,

*) Tiré de la *Notice sur la vie et les écrits de M. Dumont*; par M. de Candolle.

tout ce que l'amour maternel peut donner de courage et d'habileté. On a souvent remarqué que la plupart des hommes qui se sont distingués par leurs talens, ont eu pour mères des femmes d'un esprit élevé; il y a dans ces soins tendres et continus, que dès le jeune âge une mère sait donner à ses fils, quelque chose de plus intime et de plus efficace que toutes les autres leçons; le jeune Dumont en fit l'heureuse expérience. Sa mère tenait, pour faire vivre sa famille, une petite école, aidée de l'appui de son beau-frère Mr. Plince, et de celui de Mr. le pasteur Dentand, dont la mémoire est encore chère à ses anciens paroissiens. Au sortir de cette école, le jeune Étienne suivit les leçons publiques du collège, puis de l'Académie de Genève. Encore écolier, il donnait des leçons à d'autres enfans plus jeunes que lui, et déjà concourait ainsi à soutenir sa mère; plus tard, il aimait à rappeler ce temps heureux de sa vie où il commençait à faire l'essai de ses forces naissantes. Il se détermina pour la carrière ecclésiastique, et dès son entrée dans l'auditoire de théologie il s'y plaça dans les premiers rangs. Il se lia avec tous les hommes distingués qui se trouvaient alors à Genève, et malgré sa jeunesse, il était déjà remarqué pour son esprit et sa capacité; il fit ses premiers essais d'éducation en devenant instituteur des fils de Mr. De La Rive-Sellon, et dès-lors est resté leur ami. A l'âge de vingt-deux ans il fut admis au ministère, et eut immédiatement des succès distingués comme prédicateur. On se rappelle encore à Genève la foule immense qui se pressait pour l'entendre, et qui remplissait les temples et leurs avenues.

Il avait pris intérêt, avec la ferveur de la jeunesse, aux troubles politiques qui agitèrent Genève en 1781, et vit leur issue avec peine; aussi, dès l'année 1783, il saisit avidement l'occasion qui se présenta d'aller à St.-Petersbourg: ses trois sœurs y étaient établies et honorablement mariées; sa mère désirait les joindre; Dumont se chargea de l'y conduire, et à son arrivée fut nommé pasteur de l'église réformée française de cette ville; il donna de l'éclat à cette fonction par sa prédication à la fois élégante, solide et brillante; il aimait à traiter particulièrement des sujets de morale délicate. On se rappelle encore un sermon sur l'égoïsme qui eut un

succès tel, que le prince Potemkin, favori de Catherine, voulut l'entendre, et qu'à son retour par Berlin la famille royale lui fit le même honneur. Lorsque par son éloquence il sentait qu'il avait maîtrisé son auditoire, il se livrait quelquefois à des mouvemens brillans d'improvisation, et il en avait d'autant mieux pris l'habitude, que sa mémoire ne se prêtait qu'avec une extrême difficulté au travail ingrat d'apprendre et de retenir ses propres compositions.

Des obstacles apportés à des projets de mariage où son cœur était intéressé, le décidèrent en 1785 à quitter Saint-Pétersbourg. Par l'entremise de son ami Mr. d'Yvernois, il fut appelé à Londres chez lord Shelburn, qui venait d'être nommé principal Ministre, et qui fut depuis marquis de Landsdown. Lord Shelburn reconnut promptement la portée du talent de Mr. Dumont; il lui confia la surveillance générale de l'éducation de ses fils, en lui adjoignant un précepteur (Mr. de Barri) chargé de donner les leçons; il lui confia aussi la direction de sa bibliothèque qui, par ses soins, devint l'une des plus remarquables de Londres; et bientôt il se l'attacha comme ami. Il l'employait souvent à des recherches et à des rédactions difficiles, mais lui laissa toute la liberté convenable pour suivre ses travaux; il lui fit même obtenir dans le *Tally-office* de l'Echiquier, une place qui lui donnait une véritable indépendance. Dès ce moment, débarrassé des soins auxquels il avait été assujéti par la nécessité de pourvoir à son existence, il se livra entièrement à ses goûts dominans.

L'un des premiers usages qu'il fit de cette liberté, fut de venir à Genève (1791), passer une année pour revoir sa mère, et prendre une idée de l'état de sa patrie. Ce fut un peu avant cette époque qu'il séjourna pendant quelque temps à Paris, et qu'il y vit les premiers développemens de la révolution française. Il était lié avec la plupart des hommes qui, soit dans les lettres, soit dans la politique, ont illustré cette époque remarquable. Il faisait partie de ce cercle restreint d'hommes habiles qui entouraient le célèbre Mirabeau, et qui souvent l'éclairaient de leurs idées et le servaient de leurs plumes.

Cette époque de la vie de Dumont fut d'une haute impor-

tance pour former à la fois et son goût littéraire et son jugement sur les questions politiques ; il aimait à en rappeler les souvenirs dans la conversation , et a laissé un manuscrit très-curieux sur cette partie de l'histoire de la révolution ; il connaissait personnellement tous les hommes influens de cette époque ; les jugemens qu'il en portait étaient remarquables par leur justesse et leur impartialité.

Il retourna à Londres en 1792, au moment où Mr. de Talleyrand y était envoyé avec Mr. de Chauvelin, ambassadeur de France : il forma alors, avec Mr. de Talleyrand, une liaison qui, bien que souvent interrompue par l'absence, a duré jusqu'à sa mort. Le cas qu'un homme d'un esprit aussi distingué faisait de la conversation de Mr. Dumont, suffirait seul pour en donner l'idée la plus favorable.

Il revint à la fin de 1792 passer quelques mois à Genève, et y fut entraîné à faire partie de l'administration élue au moment où l'approche de l'armée française décida la chute de l'ancien gouvernement ; mais il y entra sur la demande expresse des chefs de celui-ci, qui connaissaient son attachement pour l'indépendance et la modération de son caractère. Voyant cependant ses intentions calomniées et craignant l'inutilité de ses efforts, il se retira en Angleterre auprès de son illustre protecteur, et commença alors réellement sa carrière littéraire.

Celle-ci fut déterminée, comme il arrive souvent, par une circonstance peu importante en elle-même ; voici comment Mr. Dumont en rend compte dans une de ses lettres de 1790. « Ma liaison avec Bentham, » dit-il, « date d'une circonstance qui lui fait honneur. Il avait écrit, il y a trois ans, « un ouvrage en français qu'il voulait publier, et pour lequel « un de ses amis lui persuada de me le communiquer sans me « dire quel en était l'auteur. On me demanda simplement « quelle était mon opinion sur le style. Je répondis très-naïvement que le français était plein de fautes, de barbarismes « et défigurait un ouvrage d'ailleurs très-bon. Peu de jours « après, mon homme vient à moi au milieu d'une nombreuse « compagnie, me prend la main et me remercie en riant de « bon cœur. Depuis ce temps nous avons été bons amis. »

Cette amitié entraîna Dumont à un travail qui a occupé

le reste de sa vie, c'est-à-dire, à la publication des ouvrages de son ami. Bentham est, comme chacun sait, un génie éminemment inventif et ardent à la recherche de la vérité, mais il dédaigne les formes et les grâces du style: il dédaigne même souvent le soin de faire connaître aux autres les vérités qu'il jouit d'avoir reconnues, espérant toujours de les étendre et de les compléter. Dumont ayant franchement adopté les idées de Bentham, s'en étant pénétré, soit par la lecture de ses manuscrits que l'auteur lui confia, soit par sa conversation, se chargea, sur la demande de Bentham, de publier en français ces écrits importants; il ne s'agissait point ici d'une simple traduction: il fallait mettre de l'ordre dans des matériaux souvent informes, choisir entre un grand nombre de variantes, compléter des parties qui n'avaient été qu'ébauchées, supprimer des longueurs et des répétitions inutiles, éclairer par des exemples faciles les théories les plus abstraites, dépouiller ces travaux de ce qui en était trop spécial à l'Angleterre, etc.; en un mot, si la part de l'invention appartient à Bentham, celle de l'exposition est en entier l'ouvrage de Dumont. (L'énumération des ouvrages publiés par Dumont et une intéressante exposition des rapports qui existaient entre les deux collaborateurs, voyez dans la Notice citée.)

Dumont séjourna à Londres chez le marquis de Landsdown, dès 1792 à 1802; il profita alors de la liberté que la paix d'Amiens lui fournissait pour venir à Paris avec son ancien élève, lord Henry Petty, aujourd'hui marquis de Landsdown, et toujours protecteur éclairé de toutes les idées utiles. Il y publia le premier de ses ouvrages, renoua ses relations avec un grand nombre d'hommes distingués, et profita de son crédit auprès de l'un d'eux (Mr. de Talleyrand), pour rendre à Genève un service qui était alors de quelque importance, mais que le changement des circonstances rend inutile à détailler.

Le renouvellement de la guerre engagea de nouveau Mr. Dumont à retourner en Angleterre. En 1804, il fit un voyage à Pétersbourg pour voir sa famille qui y était alors réunie; les propositions les plus brillantes lui furent faites pour s'y fixer et coopérer à un code de lois, que l'empereur

Alexandre se proposait de donner à la Russie; mais il résista à ces offres honorables. Il revint en passant par la Suède; sa navigation fut dangereuse; son voyage de Stockholm à Gothenbourg présenta des incidens qui lui firent assez bien connaître les mœurs suédoises, et dont il a laissé une relation manuscrite: ce fut avec joie qu'il revint en Angleterre. Il menait en effet à Londres la vie la plus conforme à ses goûts. Un travail assidu occupait ses matinées, et il jouissait de la société des hommes les plus distingués de cette capitale, dont la maison de Landsdown est comme le centre: il était, depuis son premier séjour, lié par un attachement intime avec le célèbre jurisconsulte sir Samuel Rommily, et après sa fin malheureuse, il le transmit à ses fils, qui trouvèrent en lui un ami et un protecteur. Des voyages dans diverses parties des îles britanniques le délassaient à la fois et l'instruisaient. Il a laissé dans ses papiers la relation d'un voyage en Irlande, dont un fragment inséré dans la *Bibliothèque Universelle* de février 1829, fait désirer la publication. C'est dans ce voyage (si notre mémoire est fidèle) qu'il fit connaissance avec Maria Edgeworth (sa célébrité nous commande de ne pas lui donner d'autre titre); son esprit délicat et son cœur bienveillant sympathisaient avec l'aimable auteur des écrits sur l'éducation; il se lia avec elle d'une amitié sincère et durable, et aimait à en parler jusque dans ses derniers jours.

Cependant, les événemens militaires et politiques préparaient le rétablissement de l'indépendance de Genève; Dumont quitta sans hésiter la position heureuse et honorable qu'il s'était acquise à Londres, et revint jouir dans sa patrie du bonheur de lui être utile; dès son arrivée il prit part aux affaires publiques, et quoiqu'il n'entre point dans notre plan de suivre pas à pas sa carrière politique, il est impossible de passer sous silence quelques-uns de ces travaux, applications heureuses de ses recherches théoriques.

Nommé, dès la restauration, membre du Conseil représentatif, il y joua un des rôles les plus importans, et après l'expiration du terme voulu par les lois, il y fut réélu par une majorité immense, témoignage irrécusable de la confiance publique. Il faisait partie de toutes les Commissions im-

portantes. Ses discours, toujours clairs et élégans, s'élevaient quelquefois à la plus haute éloquence; le premier service spécial qu'il rendit dans sa carrière publique, fut d'adapter aux formes de notre Gouvernement les règles de délibération admises dans le Parlement Britannique, et que lui-même exposa plus tard dans la Tactique des assemblées délibérantes. Il a aussi publié dans cet ouvrage le règlement même que notre Conseil avoit adopté sur sa proposition.

Ce fut encore Mr. Dumont qui, par suite des principes de Bentham, appela l'attention des Conseils de la République sur les soins moraux qu'il convient de donner aux criminels condamnés, dans l'espoir de les corriger ou de les régénérer; ce fut lui qui proposa la création, et qui rédigea les réglemens principaux de la prison pénitentiaire fondée dans nos murs; il en suivait les détails administratifs avec intérêt, et son dernier écrit est une relation raisonnée de cet établissement.

La rédaction d'un code pénal fut pour Dumont une occasion importante de faire servir les principes de Bentham à l'amélioration de nos lois.

Outre ces travaux directement relatifs aux études de sa vie, Dumont a le premier demandé et obtenu la création d'un nouvel hospice d'aliénés; son éloquente proposition sut vaincre, en faveur de ces malheureux, tous les obstacles que l'habitude et l'économie pouvaient opposer à cette institution. Il fut le premier qui signala dans le Conseil l'importance de l'enseignement mutuel, et démontra par des tableaux statistiques l'heureuse influence de l'instruction sur la moralité du peuple. Il a aussi appelé l'attention des Conseils sur la direction générale des études publiques, et tout récemment sur la convenance de ne pas laisser défigurer nos routes par des murailles inutiles qui masquent nos beaux paysages. Ce dernier discours étoit un modèle de la grâce et de l'élégance que peut comporter une proposition législative.

Hors du Conseil, Dumont employoit encore ses loisirs à des choses utiles au public. Membre de la Classe d'Industrie, il appela son attention sur l'instruction convenable aux industriels. Associé à la Société Helvétique d'utilité publique, il a indiqué toute l'importance des travaux statistiques sur

la pauvreté, pour en déduire les meilleurs moyens de la prévenir. Président de la Société de Lecture, à la fondation de laquelle il avoit coopéré, il y prononça un discours sur la manière dont les jeunes gens doivent s'instruire par la lecture; ce discours, plein de grâce et de vérités utiles, a échappé à l'oubli qui entoure le plus souvent ces productions obligées et éphémères. Associé depuis peu à la rédaction de la *Bibliothèque Universelle*, il l'a enrichie de quelques morceaux intéressans, et ses éditeurs regrettent en lui un aimable collaborateur.

Si nous essayons de le suivre dans la vie sociale, nous le verrons lié d'amitié avec toutes les personnes les plus considérées de notre ville, et recherché par les étrangers les plus distingués; sa conversation étoit agréable et facile; une gaîté douce, une bienveillance générale, une raison éclairée en faisaient le charme; il savoit sans affectation la ramener toujours aux idées générales; il discutait avec modération, racontait avec grâce une multitude d'anecdotes toujours piquantes, et toujours exemptes de méchancetés; s'il s'en permettait quelque une, c'étoit sur les choses et jamais sur les personnes. Combien de ceux même qui ne partageaient pas ses opinions politiques, n'avons-nous pas vu séduits par le charme bienveillant de sa conversation!

Il aimait à se délasser, par la littérature, de travaux plus sérieux, et n'étoit jamais plus agréable que lorsqu'il repassait les nombreux souvenirs de ce genre qui ornaient sa mémoire. Sa critique étoit douce, mais juste; il jouissait des charmes de la poésie, et n'étoit pas lui-même étranger à ce talent. Par une bizarrerie qui contraste avec la douceur de ses mœurs, il excellait surtout dans l'épigramme, sans en avoir cependant jamais livré aucune à l'impression.

L'un des traits remarquables du caractère de Dumont, étoit son amour pour les jeunes gens; quoique déjà dans la vieillesse, il se plaisait à leur société, et savoit s'en faire aimer; dès qu'il entendait parler d'un jeune homme, souvent même d'un enfant, qui se distinguait par quelque talent, il le faisait venir chez lui, le recevoit avec bonté, lui donnoit des conseils adaptés à son âge et à son caractère, le faisait travailler, corrigeoit avec lui ses essais de composition, et

ne paraissait jamais regretter le temps qu'il consacrait à ce genre d'encouragement. Quoiqu'à l'époque de son entrée au Conseil Représentatif il eût, par suite du changement de ses études, renoncé à la carrière ecclésiastique, il prenait un intérêt spécial à l'éloquence de la chaire, et aimait à donner ses conseils aux jeunes gens qui s'y destinaient; il s'étudiait souvent à démêler dans les enfans les plus jeunes le germe de leurs dispositions, et se trompait rarement dans ce genre de pronostic.

C'est au milieu d'une vie heureuse et paisible, principalement embellie (comme il le dit lui-même dans son testament) par le charme de l'étude et les jouissances de l'amitié, que la mort est venue le frapper. Un voyage qu'il fit à Londres au printemps de 1828, avait ébranlé sa santé, dès-lors on apercevait déjà en lui quelques traces d'affaiblissement physique; au mois d'août dernier il est allé faire avec un de ses amis (Mr. Bellami-Aubert) un petit voyage de délassement dans le nord de l'Italie; peu après son départ, mais surtout dans le trajet de Venise pour revenir à Milan, il tomba dans un état de somnolence inquiétant par sa prolongation; cet état alla en augmentant; la paralysie du cerveau et la gangrène des intestins mirent à ses jours une fin prompte, mais exempte de douleurs. Il est mort dans la nuit du 29 au 30 septembre dernier, âgé de soixante-dix ans. Son compagnon de voyage a cru de son devoir de ramener le corps de son ami dans la patrie qu'il avait aimée et honorée. La nouvelle de sa mort y répandit la consternation, et son convoi accompagné par une foule de citoyens de toutes les classes et de toutes les opinions, a prouvé mieux que toutes les paroles, combien il avait su se concilier d'estime et d'affection.

X. Hieronymus v. Salis-Soglio, Obrist.

Obwohl Militär aus Neigung, hatte er — von Jugend auf — Lust zur Naturgeschichte und viele Kenntnisse darin; zugleich studierte er das Forstwesen, und verwaltete nicht nur dahier die ansehnlichen, aber der Verjüngung sehr bedürftigen, Stadtwaldungen mit Eifer und Umsicht, sondern gab auch auf Verlangen